

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social :Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2011** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **12 octobre 2012**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes, Fathi SAIDI (CFA) et Nedra Jlassi Semmar (Groupement SNJ- IMAC).

BILAN
31/12/2011

<u>ACTIF</u>	<i>Notes</i>	<i>31-12-2011</i>	<i>31-12-2010</i>
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	4.1	119 408	247 711
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	329 007	276 391
3- Créances sur la clientèle	4.3	5 557 293	5 351 859
4- Portefeuille titres commercial	4.4	132 557	14 759
5- Portefeuille d'investissement	4.5	303 667	293 984
6- Valeurs immobilisées	4.6	79 836	80 034
7- Autres actifs	4.7	550 393	488 851
TOTAL ACTIF		7 072 161	6 753 590
<u>PASSIF</u>			
1- Banque centrale et C.C.P		142 070	30 599
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.8	151 700	176 029
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	4.9	5 240 145	5 009 945
4- Emprunts et ressources spéciales	4.10	471 062	475 626
5- Autres passifs	4.11	539 179	542 104
TOTAL PASSIF		6 544 156	6 234 303
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	4.12		
1- Capital		124 300	124 300
2- Dotation de l'ETAT		117 000	
3- Réserves		358 122	342 633
4- Actions propres		-2 851	220
5- Autres capitaux propres		37 324	37 324
6- Résultats reportés		-117 277	10
7- Résultat de l'exercice		11 387	14 799
TOTAL CAPITAUX PROPRES		528 005	519 287
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 072 161	6 753 590

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31-12-2011**

(unité : en 1000DT)

	notes	31-12-2011	31-12-2010
PASSIFS EVENTUELS	4.13		
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données		1 076 378	1 282 976
HB 2 Crédits documentaires		608 336	1 012 234
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 684 714	2 295 210
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	4.14	189 776	240 656
HB4- Engagements de financements		171 909	204 850
HB4- Engagements de remboursement de L'Etat		17 867	35 806
HB 5 engagements sur titres		3 942	3 708
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		193 718	244 364
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	4.15	1 572 563	2 013 915

ETAT DE RESULTAT
Période du 01.01.2011 au 31.12.2011

(unité = En 1000DT)

	<u>Notes</u>	<u>31-12-2011</u>	<u>31-12-2010</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
- Intérêts et revenus assimilés	4. 16	321 379	333 801
- Commissions	4. 17	56 920	56 758
- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4. 18	19 711	15 612
- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	4. 19	9 305	7 441
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		407 315	413 612
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
- Intérêts encourus et charges assimilées	4. 20	-182 117	-166 005
- Commissions encourues		-3 842	-4 765
- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-185 959	-170 770
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>			
		221 356	242 842
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4. 21	-82 345	-101 451
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4. 22	-955	3 021
- Autres produits d'exploitation		3 387	3 472
- Frais de personnel	4. 23	-94 215	-87 539
- Charges générales d'exploitation	4. 24	-20 295	-24 838
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-6 511	-5 586
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 422	29 921
- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		-546	-550
- Impôts sur les sociétés		-8 489	-14 572
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		11 387	14 798
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		11 387	14 798
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		-117 277	
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-105 890	

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 DECEMBRE 2011
(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		403 734	401 529
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-183 994	-154 987
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-5 400	34 075
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-415 351	-646 655
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		228 704	700 497
Acquisitions/cessions des titres de placement		-49 093	-3 354
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-90 984	-90 185
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		11 418	-85 597
Impôts sur les sociétés payés		-21 586	-5 498
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-122 550	149 826
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		7 857	7 317
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-14 340	-57 033
Acquisitions / cessions des immobilisations		-6 313	-7 037
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-12 795	-56 753
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		36 623	51 074
Dividendes versés		-36	-11 066
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		36 588	40 008
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-98 757	133 082
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		288 421	155 339
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	4.27	189 664	288 421

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2011 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la nouvelle circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 317 012 mD.

Provisions sur engagements :

Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- | | |
|---|-------|
| • A : actifs courants | 0 % |
| • B1 : actifs nécessitant un suivi particulier | 0 % |
| • B2 : actifs incertains | 20 % |
| • B3 : actifs préoccupants | 50 % |
| • B4 : Actifs compromis | 100 % |

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

Provisions collectives

En application de la Circulaire aux Banques n° 2012-02 du 11 janvier 2012 portant évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2011, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991. Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie édictée par la note aux établissements de crédits n°2012-08 du 2 mars 2012 qui prévoit les étapes suivantes :

- 1- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- 2- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques;
- 3- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il ya' lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ;
- 4- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;

- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- *Les titres de transactions* : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan Libellé en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391Ecart de conversion ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10 % 15% 20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15% 33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2011 se résument comme suit :

3.1 Modification comptable

Les soldes des provisions sur engagements et celles pour risques et charges ont fait l'objet de corrections nécessaires pour améliorer la couverture des risques antérieurs à l'exercice 2011 et se rapportant essentiellement à l'estimation des garanties. De même le traitement comptable de l'emprunt BAD VI, décomptabilisé en 2003, a fait l'objet aussi d'une correction.

Ainsi les redressements comptables, constatés par le biais du compte des modifications comptables affectant les résultats reportés, ont résulté de :

Objet de l'ajustement	Montant en mD
1. Ajustement des provisions des créances sur la clientèle	-140 158
2. Ajustement de la provision sur les fonds gérés par la STB SICAR	-10 008
3. Ajustement des provisions pour risque fiscal	-8 737
4. Effet d'IS	41 626
Total	-117 277

Les effets d'impôt résultant des modifications comptables apportées aux capitaux propres sont:

- Un report d'IS qui sera déduit des impôts et des acomptes provisionnels des exercices antérieurs (à partir de 2011) pour un montant de 14 134 mD.
- Un actif d'impôt différé au titre du report déficitaire de l'ordre de 27 492 mD. Cet actif d'impôt a été constaté sous l'hypothèse de la capacité de la banque de réaliser des bénéfices futurs permettant de résorber ce report déficitaire.

Compte tenu des difficultés de retraitement des exercices antérieurs, les données de l'exercice 2010 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement en proforma pour les besoins de comparabilité.

3.2 Provision collective

En application de la Circulaire aux Banques n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2011, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » pour un montant de 53.928 millions de Dinars en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

3.3 Dotation de l'État

En application de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante, la STB a bénéficié de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances 2011 à 2014 de certaines lignes des crédits extérieurs pour l'amélioration de la couverture des risques. Cette dotation, imputée parmi les fonds propres, porte sur 117 millions de Dinars, est remboursable en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 119 408 mD au 31/12/2011 contre 247 711 mD au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Caisse	29 377	28 498
BCT	88 865	218 160
CCP	1 162	1 049
TGT et Reprise de liquidité	4	4
Total	119 408	247 711

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	218 055 304	532 870 682	333 575 417	312 315 768
Plus d'un trimestre	60 242 653	69 587 403	10 154 188	123 840 824
Plus d'un semestre	1 906 786	8 092 642	2 654 632	64 973 760
Plus d'un an	4 509 525	1 014 797	3 480 775	44 396 773
TOTAL	284 714 268	611 565 524	349 865 012	545 527 125

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN mD	LD ET ND BCT EN mD
AED	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4044	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4044	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,4044	0	0
	Plus d'un an	0	191	0	0	0	191	0,4044	0	77
		0	191	0	0	0	191		0	77
CAD	Moins d'un trimestre	2 545	20 003	24 360	75 970	26 905	95 973	1,4551	39 149	139 650
	Plus d'un trimestre	0	0	0	2 480	0	2 480	1,4551	0	3 609
	Plus d'un semestre	359 778	763 288	356 032	12 970	715 810	776 258	1,4551	1 041 575	1 129 532
	Plus d'un an	47	7	62 560	6 990	62 608	6 997	1,4551	91 100	10 182
		362 370	783 298	442 952	98 410	805 323	881 708		1 171 824	1 282 973
CHF	Moins d'un trimestre	1 010	0	0	465	1 010	465	1,5819	1 598	736
	Plus d'un trimestre	0	61 340	0	0	0	61 340	1,5819	0	97 031
	Plus d'un semestre	0	2 510	6 000	0	6 000	2 510	1,5819	9 491	3 970
	Plus d'un an	109	13 515	5 297	600	5 406	14 115	1,5819	8 551	22 327
		1 119	77 365	11 297	1 065	12 416	78 430		19 640	124 064
DKK	Moins d'un trimestre	0	3 424 799	0	0	0	3 424 799	0,2587	0	886 047
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,2587	0	0
	Plus d'un semestre	18 900	0	0	0	18 900	0	0,2587	4 890	0
	Plus d'un an	0	18 800	0	0	0	18 800	0,2587	0	4 864
		18 900	3 443 599	0	0	18 900	3 443 599		4 890	890 911
DZD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,0196	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,0196	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,0196	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	440 720	0	440 720	0,0196	0	8 616
		0	0	0	440 720	0	440 720		0	8 616
EURO	Moins d'un trimestre	1 988 743	8 129 487	9 908 836	2 475 426	11 897 578	10 604 913	1,9383	23 061 076	20 555 502
	Plus d'un trimestre	1 169 984	2 334 537	1 661 963	1 083 403	2 831 947	3 417 939	1,9383	5 489 163	6 624 992
	Plus d'un semestre	1 778 928	2 167 333	671 558	278 463	2 450 486	2 445 796	1,9383	4 749 777	4 740 687
	Plus d'un an	2 000 008	4 812 598	3 926 090	4 303 108	5 926 099	9 115 706	1,9383	11 486 557	17 668 973
		6 937 663	17 443 955	16 168 447	8 140 400	23 106 110	25 584 354		44 786 573	49 590 154

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN mD	LD ET ND BCT EN mD
GBP	Moins d'un trimestre	18	65 249	208 597	57 363	208 616	122 612	2,3155	483 050	283 908
	Plus d'un trimestre	0	0	0	3 106	0	3 106	2,3155	0	7 193
	Plus d'un semestre	7 682	1 599	1 412	4 915	9 093	6 514	2,3155	21 056	15 084
	Plus d'un an	12 763	15 873	1 889	10 343	14 652	26 216	2,3155	33 926	60 702
		20 463	82 721	211 898	75 727	232 361	158 448		538 032	366 887
JPY	Moins d'un trimestre	38 651 450	38 651 450	0	0	38 651 450	38 651 450	0,0194	749 258	749 258
	Plus d'un trimestre	52 845 439	52 845 439	0	0	52 845 439	52 845 439	0,0194	1 024 409	1 024 409
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,0194	0	0
	Plus d'un an	2 574 423	0	0	0	2 574 423	0	0,0194	49 905	0
		94 071 312	91 496 889	0	0	94 071 312	91 496 889		1 823 572	1 773 667
KWD	Moins d'un trimestre	3 000	0	0	0	3 000	0	5,3302	15 991	0
	Plus d'un trimestre	2 240	0	0	0	2 240	0	5,3302	11 940	0
	Plus d'un semestre	3 430	0	0	0	3 430	0	5,3302	18 283	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	5,3302	0	0
		8 670	0	0	0	8 670	0		46 213	0
LYD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,1795	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,1795	0	0
	Plus d'un semestre	0	25 791	0	0	0	25 791	1,1795	0	30 420
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	1,1795	0	0
		0	25 791	0	0	0	25 791		0	30 420
MAD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,1728	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,1728	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,1728	0	0
	Plus d'un an	0	0	612	0	612	0	0,1728	106	0
		0	0	612	0	612	0		106	0
MRO	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,0051	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,0051	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,0051	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,0051	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN mD	LD ET ND BCT EN mD
NOK	Moins d'un trimestre	0	0	0	350	0	350	0,2478	0	87
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,2478	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,2478	0	0
	Plus d'un an	0	142 300	97	325	97	142 625	0,2478	24	35 343
		0	142 300	97	675	97	142 975		24	35 430
QAR	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4000	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4000	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,4000	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,4000	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
SAR	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,3961	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	15 290	0	15 290	0,3961	0	6 056
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,3961	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,3961	0	0
		0	0	0	15 290	0	15 290		0	6 056
SEK	Moins d'un trimestre	0	0	10 500	11 075	10 500	11 075	0,2158	2 266	2 390
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,2158	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,2158	0	0
	Plus d'un an	0	0	45 474	0	45 474	0	0,2158	9 813	0
		0	0	55 974	11 075	55 974	11 075		12 079	2 390
USD	Moins d'un trimestre	8 605 252	6 772 975	3 312 152	26 423 242	11 917 404	33 196 217	1,4993	17 867 763	49 771 087
	Plus d'un trimestre	2 197 334	5 346 307	1 866 327	2 130 968	4 063 661	7 477 275	1,4993	6 092 646	11 210 679
	Plus d'un semestre	546 078	21 231 081	850 075	1 969 868	1 396 153	23 200 949	1,4993	2 093 252	34 785 182
	Plus d'un an	2 667 032	2 708 569	1 489 482	3 831 837	4 156 515	6 540 406	1,4993	6 231 862	9 806 031
		14 015 696	36 058 932	7 518 036	34 355 915	21 533 733	70 414 847		32 285 523	105 572 979

Le compte « Position/ Mouvement/ Fonds/IBS » figurant au niveau de la rubrique caisse inclut des écarts non justifiés par rapport au solde déclaré par l'IBS pour un montant de 281 mD.

Le détail de cet écart par centre se présente comme suit :

Centre fort	Solde réel	solde comptable	ECART
SOUSSE	-	902	-902
JENDOUBA	310	60	250
NABEUL	318	666	-348
SFAX	17	565	-548
MEDNINE	720	669	51
GAFSA	0,609	411	-410
TUNIS	2 475	849	1 626
TOTAL	3 842	4 122	-281

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 329 007 mD au 31/12/2011 contre 276 391 mD au 31/12/2010. Il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
<i>Créances sur les établissements bancaires:</i>	41 261	16 186
- Banques Résidentes	4	21
- Banques non Résidentes	32 697	10 824
- Organismes financiers (sociétés de leasing)	8 560	5 341
<i>Institutions Financières:</i>	287 746	260 205
- Banques Résidentes	282 915	250 379
- Banques non Résidentes*	4 831	9 826
<i>Total</i>	329 007	276 391

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
 - Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES mD	CREDIT STB +CREDIT CORRES mD
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	2 593 987	0	0	0	2 593 987	0	0,0020	5 071	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	3 828 665	4 523 262	4 579 442	5 157 728	8 408 108	9 680 990	1,9383	16 297 435	18 764 663
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	276 255	270 614	144 627	830	420 882	271 444	2,3155	974 552	628 529
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	2 000	22 728	0	0	2 000	22 728	0,0194	39	441
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD	0	0	0	0	0	0	5,3302	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1,1795	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	24 000	18 000	0	0	24 000	18 000	0,2478	5 947	4 461
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	1 301	15 761	0	280	1 301	16 041	0,3961	515	6 353
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	40	4 500	5 865	1 150	5 905	5 650	0,2158	1 274	1 219
									17 284 833	19 405 666
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	1 231	0	2 000	10 003	3 231	10 003	0,0020	6	20
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	8 366 511	8 518 898	6 069 537	4 811 026	14 436 048	13 329 924	1,9383	27 981 391	25 837 391
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	1 613	5 438	981	4 124	2 594	9 562	2,3155	6 007	22 140
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	8 960	497 558	57 672 000	57 672 579	57 680 960	58 170 137	0,0194	1 118 145	1 127 628
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	6 886	0	0	3 442	6 886	3 442	5,3302	36 703	18 347
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	LYD	0	0	76 930	76 928	76 930	76 928	1,1795	90 739	90 737
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK	0	0	0	0	0	0	0,2478	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	5	0	62	0	67	0	0,3961	27	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	10	0	700	50 000	710	50 000	0,2158	153	10 790
									29 233 171	27 107 053
SUP A 12 MOIS	DZD	280 547	12 296 215	0	2 592 884	280 547	14 889 099	0,0020	548	29 108
SUP A 12 MOIS	EUR	13 670 066	29 363 947	19 606 846	9 074 887	33 276 913	38 438 834	1,9383	64 500 640	74 505 992
SUP A 12 MOIS	GBP	24 362	27 929	67 904	61 020	92 267	88 949	2,3155	213 644	205 961
SUP A 12 MOIS	JPY	2 103 693	208 285	1 152 685	60 370	3 256 378	268 655	0,0194	63 125	5 208
SUP A 12 MOIS	KWD	0	0	2 240	3 017	2 240	3 017	5,3302	11 940	16 082
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	765 181	601 210	1 115 201	1 038 386	1,1795	1 315 380	1 224 777
SUP A 12 MOIS	NOK	0	1 472	3 500	383	3 500	1 856	0,2478	867	460
SUP A 12 MOIS	SAR	500	0	134	27	634	27	0,3961	251	11
SUP A 12 MOIS	SEK	184	17 604	83 155	5 660	83 339	23 264	0,2158	17 984	5 020
SUP A 12 MOIS	MRO	0	300 165	0	5 421 190	0	5 721 355	0,0051	0	29 391
									66 124 379	76 022 010

L'applicatif dédié à la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2010 et 2011 se présente comme suit :

en mD

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Comptes courants débiteurs	694 570	643 512
- Crédits sur ressources spéciales	264 508	266 053
- Les créances prises en charge par l'Etat	56 702	62 072
- Bonification prise en charge par l'Etat	27 597	27 597
- Comptes courants associés	227 611	231 158
- Autres concours à la clientèle	5 505 832	5 081 611
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	44 696	45 473
<i>Total Brut</i>	6 825 078	6 361 038
Provisions	503 710	324 267
- Provisions sur comptes courants	127 686	82 731
- Provisions sur ressources spéciales	49 222	29 318
- Provisions sur autres concours à la clientèle	254 327	200 373
- Provisions sur comptes courants associés	18 092	11 390
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	53 928	
- Agios réservés	755 922	672 049
- Agios réservés sur comptes courants	37 497	31 214
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	584 596	502 146
- Agios réservés sur comptes courants associés	37 601	37 601
- Agios réservés sur ressources spéciales	93 121	97 981
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Produits perçus d'avance	8 154	12 864
<i>Total Net</i>	5 557 292	5 351 859

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2011 est la suivante :

en mD

Libellé	Encours Brut	Créances Rattachées	Provisions	Agios Réservés	Produits perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	694 570	16 476	-127 686	-37 497		545 864
C/ Ressources spéciales	264 508	545	-103 150	-93 121		68 782
Comptes courants associés	227 611		-18 092	-37 601		171 918
Autres conc. à la clientèle	5 590 131	27 675	-254 327	-584 596	-8 154	4 770 728
- Créances à abandonner	3 562		-455	-3 107		0
Total	6 780 382	44 696	-503 710	-755 922	-8 154	5 557 292

Le rapprochement des engagements clientèle avec les données issus de la situation risque fait ressortir un écart de 1.8 MD.

Le système d'information de la banque n'assure pas la traçabilité, le recoupement et le contrôle des soldes des comptes « Produits perçus d'avance » se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes en fin d'exercice, sur la base de situations extra-comptable du portefeuille.

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2011 se détaillent comme suit :

En mD

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Agios réservés sur C/C	37 497	31 214
Agios réservés sur Avals et Cautions	6 500	5 495
Agios réservés sur régularisation soldes débiteurs	0	0
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	89 082	60 841
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	167 715	164 617
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	4 287	4 565
Agios réservés sur Ressources Spéciales	93 121	97 981
Agios réservés sur C/C Associés	37 601	37 601
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	317 012	266 628
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107
<i>Sous Total</i>	755 922	672 049
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	10 935	11 776
Agios réservés sur créances rattachées	8 705	8 705
<i>Total</i>	775 562	692 530

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 317 012 mD.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes de provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2011 :

En mD

Désignation	Montant
SOLDE AU 31/12/2010	554 276
REAFFECTATION ETAT BAD 6 AUX COMPTES DE PROVISIONS	-35 877
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS SUR LES ENGAGEMENTS	140 157
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS SUR LES FONDS GERES	10 008
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS SUR RISQUES	8 737
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	55 657
DOTATIONS AUX PROVISIONS COLLECTIVES (1)	53 928
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR TITRES	3 924
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 277
REPRISES DES PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-32 537
REPRISES DES PROVISIONS SUR TITRES	-2 561
REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-6 965
SOLDE AU 31/12/2011	756 023

- (1) En application de la note aux établissements de crédits n° 2012-08 du 2 mars 2012 fixant la méthodologie référentielle de détermination de la provision collective édictée par la Circulaire BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier. Le montant de la provision collective a été estimé à 53 928 mD et se détaillant comme suit :

ACTIVITE	Classes 0&1 DEC 2011	Tx MIG Moyen 2007/2011	Facteur Scalaire 2010/2011	TX de provision	Provision collective 2011
AGRICULTURE	61 493	8,82%	0,52	20,00%	563
AUTRES INDUSTRIES	7 831	4,61%	1,11	25,00%	101
AUTRES SERVICES	729 294	2,32%	0,69	25,00%	2 927
BATIMENT & T.P	302 919	3,58%	1,4	20,00%	3 030
COMMERCES	625 303	2,89%	1,59	25,00%	7 196
INDUSTRIEE MANUFACTURIERES	1 182 526	4,37%	1,81	25,00%	23 393
PROMOTION IMMOBILIERE	320 378	5,87%	0,83	15,00%	2 343
TOURISME	542 792	9,31%	1,12	20,00%	11 290
AUTRES	48 068	3,53%	3,09	42,04%	2 202
CONSOMMATION	76 690	2,73%	0,15	20,00%	64
HABITAT	1 084 358	0,76%	0,99	10,00%	819
Total	4 981 652				53 928

NB : Tous les taux de provisionnements appliqués sont ceux édictés par la note 2012-08 sauf celui applicable aux créances classées parmi les autres secteurs et non prévu par la dite circulaire. La STB a appliqué le taux moyen de migration observé.

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFI, AFI....).

L'appréciation et l'évaluation des risques sur les engagements de certains organismes et entreprises publiques présentant des indices de difficultés financières dont principalement la société EL FOULADH, la STIP, etc., s'avère liées aux discussions et aux plans et programmes de restructuration de ces entreprises et de leurs mises en place.

Pour la société STIA, les engagements qui s'élèvent au 31/12/2011 à 36,474 Millions de Dinars ont été couverts par des provisions et des agios réservés à hauteur de 19,396 Millions de Dinars. La perte finale calculée par les services de la banque est de 18,026 millions de dinars.

Note 4.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 132 557 mD au 31/12/2011 contre 14 758 mD au 31/12/2010. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'Etat et de titres à revenus variables.

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Bons de trésor à court terme	75 113	4 851
Bons de trésor assimilables	57 397	9 837
Créances et dettes rattachées	1 852	446
Dépréciation des bons de trésor assimilables	-269	-322
Intérêts perçus d'avance	-1 536	-54
<i>Total</i>	132 557	14 758

Note 4.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 293 984 mD au 31/12/2010 à 303 667 mD au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Titres d'investissement	27 938	19 003
- Titres de participation	216 525	203 753
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	82 161	82 968
- Parts dans les entreprises liées	121 397	121 009
- Sociétés en liquidation	582	676
- Participations en rétrocession	20 727	20 866
- Créances et dettes rattachées	-332	-332
<i>Valeur Brute</i>	468 998	447 943
Provisions	165 331	153 959
<i>Valeur Nette</i>	303 667	293 984

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

En mD

Libellé	Valeur. Comptable	Provisions au 31/12/10	Dotations	Reprises	Modification Comptable	Provisions au 31/12/11
Les titres d'investissement	27 938	-650				-650
Les SICAR	110 443	-25 803			10 008	-35 812
Les titres de participation	330 949	-127 506	-3 925	2 561		-128 869
Les créances rattachées	-332	0				0
<i>Total</i>	468 998	-153 959	-3 925	2 561	10 008	-165 331

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2011 se détaille comme suit :

En mD

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
<i>SECTEUR FINANCIER</i>				
STRC	91,4%	33 801	18 602	15 199
STB SICAR	49,2%	8 355	1 197	7 158
STB INVEST	94,4%	34 676		34 676
SOFIGES	61,3%	4 749		4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	0
<u>-SECTEUR TOURISTIQUE</u>				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,9	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,2	3 221		3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3	2 488	2 488	
<u>-SECTEUR BATIMENT</u>				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7	7 461		7 461
<u>-SECTEUR SERVICES</u>				
STE LA GENERALE DE VENTE	50	2 000	1 071	929

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 111.294 mD, et qui ont été provisionnés à hauteur de 35.812 mD. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2011
Fonds gérés STB 1 (1999)	8 000	-1 171	6 829
Fonds gérés STB 2 (2000)	8 000	1 634	9 634
Fonds gérés STB 3 (2001)	5 000	892	5 892
Fonds gérés STB 4 (2002)	6 500	1 126	7 626
Fonds gérés STB 5 (2003)	6 824	1438	8 262
Fonds gérés STB 6 (2005)	2 707	86	2 793
Fonds gérés STB 7 (2006)	800	60	860
Fonds gérés STB 8 (2007)	9 371	1 207	10 578
Fonds gérés STB 9 (2008)	4 800	232	5 032
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 748	141	8 889
Fonds gérés STB 11 (2009)	6 000	387	6 387
Fonds gérés STB 12 (2009)	9 898	476	10 374
Fonds gérés STB 13 (2010)	10 000	259	10 259
FG 1 ID SICAR	2 000	635	2 635
FG 2 ID SICAR	2 000	441	2 441
FG 3 ID SICAR	5 436	1198	6 634
FG 4 ID SICAR	360	25	385
FG 5 ID SICAR	1 133	233	1 366
FG 6 ID SICAR	4 000	418	4 418
Total	101 577	9 717	111 294

Au 31 Décembre 2011, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

En mD

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 966	2 094	1 970
Fonds gérés STB 2 (2000)	6 287	299	4 082
Fonds gérés STB 3 (2001)	3 318	1 000	1 611
Fonds gérés STB 4 (2002)	6 940		1 713
Fonds gérés STB 5 (2003)	7 302	231	2 205
Fonds gérés STB 6 (2005)	2 810	79	732
Fonds gérés STB 7 (2006)	405	390	124
Fonds gérés STB 8 (2007)	7 425	382	3 199
Fonds gérés STB 9 (2008)	4 800		246
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 748		120
Fonds gérés STB 11 (2009)	3 168		3 041
Fonds gérés STB 12 (2009)	4 465	681	5 229
Fonds gérés STB 13 (2010)			10 259
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		1 630
FG 2 ID SICAR (2002)	1 641		956
FG 3 ID SICAR (2003)	3 877	140	2 834
FG 4 ID SICAR (2005)	358		29
FG 5 ID SICAR (2006)	951		404
FG 6 ID SICAR (2007)	2 891		1 526

Note 4.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 79 836 mD au 31/12/2011. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition / Cession 2011	Valeur Brute au 31/12/11	Amort. Au 31/12/2010	Dotations / Régul. 2011	Sortie Amort actif 2010	Amort au 31/12/2011	Valeur Nette au 31/12/2011
Immobilisations Incorporelles	6 266	2 034	8 300	5 505	741	0	6 246	2 054
Logiciel informatique	6 209	2 034	8 243	5 505	741		6 246	1 997
Droit au bail	57	0	57	0			0	57
Frais études et développement	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	173 816	4 009	177 825	94 543	5 770	-270	100 043	77 782
Terrains	17 773	0	17 773					17 773
Constructions	65 021	920	65 941	22 492	1 329		23 822	42 119
Mobilier de bureaux	4 727	140	4 867	4 244	188		4 432	435
Matériel de transport	1 431	-270	1 161	897	67	-270	694	467
Matériel informatique	29 478	1 315	30 793	26 813	2 338		29 151	1 642
Matériel de communication	1 764	19	1 783	1 556	49		1 605	178
Matériel de bureaux	14 653	55	14 708	13 784	261		14 045	663
Matériel de sécurité	2 239	132	2 371	1 749	93		1 842	529
Matériel de climatisation	4 602	9	4 611	3 165	239		3 404	1 207
Agencements, amén. et instal.	24 057	677	24 734	18 164	1 065		19 228	5 506

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition / Cession 2011	Valeur Brute au 31/12/11	Amort. Au 31/12/2010	Dotations / Régul. 2011	Sortie Amort actif 2010	Amort au 31/12/2011	Valeur Nette au 31/12/2011
Mob- bureau hors expl	32	0	32	24	0		24	8
Mat-outil hors exploit	293	3	296	266	8		274	21
Immeubles hors exploit	6 855	5	6 860	1 389	133		1 522	5 339
Mat-bureaux en instance affect	100	1	101	0			0	101
Constructions en cours	791	1 003	1 794	0			0	1 794
TOTAL	180 082	6 043	186 125	100 048	6 511	-270	106 289	79 836

La Banque n'a pas procédé en 2011 à une mise à jour exhaustive de l'inventaire physique des immobilisations

En outre, la Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

Note 4.7 – Autres actifs

Au 31/12/2011, les autres postes d'actif totalisent 550 393 mD contre 488 852 mD au 31/12/2010 et se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Prêts au personnel	102 632	100 947
- Frais médicaux à récupérer	2 811	3 287
- Etat, impôt et taxes (1)	47 621	8 009
- Stock divers	782	1 339
- Différence de change à la charge de l'état	2 246	7
- Ecart de conversion	4 219	4 125
- Siège, succursales et agences (3)	26 061	36 514
- Comptes de régularisation actif (2)	291 226	241 225
- Valeurs présentées à la compensation	24 208	30 710
- Effets financiers en recette	107	107
- Débits à régulariser	16 136	15 845
- Charges payées d'avance	589	545
- Produits à recevoir	3 497	2 256
- Créances cédées	2 136	2 219
- Autres	26 122	41 716
TOTAL	550 393	488 852

(1) L'augmentation du solde de cette rubrique résulte principalement de la comptabilisation d'un actif d'impôt de 41 626 mD lié au traitement de la modification comptable constatée sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2011.

- (2) Le solde de cette rubrique comprend les montant des échéances réglées en 2011 et les montants des intérêts à échoir au titre des exercices 2012-2013-2014 relatifs à des emprunts extérieurs couverts par la loi relative à la mise en jeu de la garantie de l'ETAT en matière de remboursement des échéances des lignes des crédits extérieurs.
- (3) Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) et les comptes relatifs à l'activité monétique présentent des suspens anciens en cours d'apurement. Par ailleurs, les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 4 767 MD. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2011, de 50% pour les suspens du premier semestre 2011 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2011.

Note 4.8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2011 ce poste totalise 151 699 mD contre 176 029 mD au 31/12/2010. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
<i>Etablissements bancaires :</i>	<i>59 519</i>	<i>59 959</i>
- Banques de dépôts	134	84
- Banques d'investissement	0	0
- Organismes financiers	0	0
- Banques non résidentes	59 385	59 875
<i>Emprunts interbancaires</i>	<i>92 180</i>	<i>116 070</i>
<i>Total</i>	<u>151 699</u>	<u>176 029</u>

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.

Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES mD	CREDIT STB +CREDIT CORRES mD
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	7 124	475	21 929	21 742	29 053	22 217	1,4551	42 274	32 328
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	60 528	173 676	54 062	98 298	114 590	271 973	1,5819	181 263	430 221
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	3 364 991	3 416 416	2 385 076	10 282 730	5 750 067	13 699 146	1,4993	8 621 076	20 539 129
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	120	0	100	0	220	0	0,2587	57	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	2 834	0	228	6 098	3 062	6 098	0,1728	529	1 054
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	1 210	0	0	0	1 210	0	0,4044	489	0
									8 845 688	21 002 732
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	22 357	727 846	24 341	68 628	46 698	796 474	1,4551	67 950	1 158 949
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	240	78 805	89 042	30 154	89 282	108 959	1,5819	141 231	172 357
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	2 793 196	8 740 006	8 090 622	2 511 673	10 883 818	11 251 679	1,4993	16 318 109	16 869 642
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	2 570	0	0	0	2 570	0	0,4044	1 039	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	0	0	100	0	100	0	0,2587	26	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	103 050	100 660	3 226	155 202	106 277	255 862	0,1728	18 364	44 210
									16 546 719	18 245 158
SUP A 12 MOIS	CAD	103 903	156 644	119 977	427 995	223 879	584 639	1,4551	325 767	850 708
SUP A 12 MOIS	CHF	100 062	393 662	112 985	13 498	213 048	407 160	1,5819	337 009	644 067
SUP A 12 MOIS	USD	11 915 873	28 647 853	9 121 269	3 027 628	21 037 142	31 675 481	1,4993	31 540 987	47 491 048
SUP A 12 MOIS	AED	1 843	0	0	75	1 843	75	0,4044	745	30
SUP A 12 MOIS	DKK	3 645	7 983	13 407	155	17 052	8 138	0,2587	4 412	2 105
SUP A 12 MOIS	MAD	112 004	46 742	2 873	337 322	114 876	384 064	0,1728	19 849	66 362
									32 228 769	49 054 320

Note 4.9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 240 145 mD au 31/12/2011 contre 5 009 946 mD au 31/12/2010. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts à vue	1 385 155	1 080 798
Dépôts épargne	1 834 617	1 717 511
Comptes à terme	937 859	1 022 150
Comptes en dinars convertibles	77 002	80 283
Comptes en devises	232 764	285 047
Placements en devises	213 127	220 676
Bons de caisse	281 987	294 859
Autres sommes dues à la clientèle	138 239	138 721
Dettes rattachées	19 395	17 900
Certificats de dépôts	120 000	152 000
<i>Total</i>	<u>5 240 145</u>	<u>5 009 946</u>

Les applicatifs utilisés pour la gestion des placements clientèles en devises et en dinars ne permettent pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 4.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 471 062 mD au 31/12/2011 contre 475 625 mD au 31/12/2010 et se répartit comme suit:

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts obligataires & privés	248 108	192 505
Ressources spéciales (1)	207 702	268 151
Dettes rattachées (2)	15 252	14 970
<i>Total</i>	<u>471 062</u>	<u>475 625</u>

(1) la baisse des ressources spéciales s'explique essentiellement par la comptabilisation de la mise en jeu de la garantie de l'État au titre de la couverture des échéances de 2012 à 2014 de certaines lignes de crédits extérieurs.

(2) A partir du 31/12/2011 les intérêts à payer sont présentés au niveau de la rubrique dettes rattachées. Les chiffres de 31/12/2010 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Certains comptes de ressources budgétaires dont la gestion est attribuée par l'Etat Tunisien à la Société Tunisienne de Banque ne sont pas justifiés au 31/12/2011.

Note 4.11 – Autres passifs

Ce poste totalise 539 178 mD au 31/12/2011 contre 542 104 mD au 31/12/2010 :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour passifs et charges (1)	86 982	76 050
Etat, impôts, taxes et dettes sociales (2)	15 940	15 749
Effets financiers non échus (3)	153 884	172 915
Agios réservés pris en charge par l'Etat	10 935	11 776
Charges à payer	30 550	29 648
Créditeurs divers	2 977	2 892
Suspens à régulariser	5 915	5 919
Siège, succursales et agences	5 667	11 071
Comptes de régularisation-Passif	61 310	54 172
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	109 356	105 198
Ecart de conversion	1 423	2 742
Autres crédits	330	478
Crédits à régulariser	5 947	6 027
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 741	13 768
Différence PF encaissement exigibles après encaissement	34 221	33 699
<i>Total</i>	<u>539 178</u>	<u>542 104</u>

- (1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2011 s'élèvent à 86.982 mD contre 76.050 mD au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2010	Reprises	Dotations	Modification comptable	Réaffectation et correction	Provisions 31/12/2011
Prov sur E/S	16 430	-1 374	2 831		424	18 311
Prov pour risques divers (*)	59 620	-6 965	7 277	8 737		68 671
Total	76 050	- 8 339	10 108	8 737	424	86 982

(*) Suite à la notification des résultats de la vérification approfondie dont a fait l'objet la STB en 2009 et couvrant la période 1994-2008, une provision pour risques a été comptabilisée à hauteur de 13.7 millions de Dinars. Notons que l'administration fiscale a accepté de réviser certains chefs de redressement après opposition de la STB ramenant le montant du redressement de 31.778 MD à 13.7 MD. Ce montant a été réglé par la STB courant le mois de juin 2012.

(2) cette rubrique se détaille comme suit :

En mD

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
TVA	1 603	1 442
Retenues à la source	5 389	5 886
Fonds de péréquation de change	7 021	6 677
Autres	1 927	1 744
<i>Total</i>	15 940	15 749

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

En mD

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
Effets financiers moyen terme non échus	60 062	52 018
Effets financiers court terme non échus	67 473	91 572
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	25 801	28 773
Effets financiers non échus reçus de la compensation	548	551
<i>Total</i>	153 884	172 915

- La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde de 34.221 MD. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En mD

VALEURS A L'ENCAISSEMENT		108 035 580 025
20 319 070	CH. ESC. PAY/ETRANGER	0
37 610 000	STOCK DE BIL. MUT.A L'ENC	11 670 426
38 111 010	CH/TND/RECETT/CORRESPOND	-12 650 043
38 111 020	CH/TND/RECETT/RESEAU	90 163 812
38 111 040	CHEQUES PLACE	15 970 167
38 111 090	CH/DEV/RECETT/RESEAU	29 432 756
38 111 110	Comptes d'encaissement BNDT	0
38 111 120	Comptes d'encaissement BDET	6 166 416
38 112 010	CH.A L'ENC.PAY.EN TSIE	1 151 586 771
38 112 020	CH.A L'ENC.PAY/ETRANGER	-366 486 074

38 112 040	CHEQ DEVICES RECUS DES BANQUES	0
38 112 050	CHEQ DEVICES RECUS DES CORRESPONDANTS	0
38 112 060	TRAVELLER CHEQ RECUS A L'ENCAISSEMENT	0
38 112 090	CH/DEV/RECU/ENCAISSEMENT	306 131 197
38 113 050	CH.ESC.ENVOYES EN RECOUV.AG.STB	0
38 113 080	CH/DEV/ENV/REC/COR/LOCAUX	6 777 923 080
38 113 100	CH/DEV/ENV/REC/COR/ETRANG	6 396 670 294
38 121 010	EFF/TND/REC/CORRESPONDANT	15 531 158
38 122 010	EFF/COMM/ECHU/L'ENCAISSEM	-38 283 226
38 122 020	EFFETS NON ECHUS A L'ENC.	74 279 119 451
38 122 050	EFF.T.LEASING N.ECHU.ENC	0
38 122 060	EFF. DEV REC ENCAISSEMENT	554 296
38 122 090	REM.DOC.IMP A L'ENCAISSEMENT	0
38 131 050	CH/DEV/ENCAISS/RET/IMPAY	-6 267 228 182
38 142 030	VI/RECU A EXECUTER	162 982 812
38 142 050	EXIGIBLE/PRELEVEM/BANCAIR	0
38 151 000	CH.COMP.NON ENCORE IMPUTE	9 233 162 211
38 152 000	CH.ET EFF.A REJE. EN COMP	-203 307
38 161 070	CPT/CORR/EXIG/REG/CH DEV	-8 524 419
38 444 010	CHQ/A/ENCAISSMT/CPT/DEV	5 900 050
38 444 030	CHQ/RECETTE/RESEAU/CPT DV	202 739
38 444 040	CHQ/RECET/CORR/LOC/CPT DV	-1 898 432 864
38 741 010	EF.EN ATT.DE PRES.EN COMP	-156 623 203
38 742 020	EFF.ECH.RECUS DE LA COMP.	80 028
38 743 000	VALEURS A COMPENSER	-49 300
38 751 320	COMPENSATION INTERNE CHE	4 064 002 512
16 311 010	BANQUE N/PRESENT/CHEQUES	14 212 973 379
16 311 030	BANQUE N/PRESENT/PRELEVEM	23 837 088
	VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	142 256 366 375
38 111 100	CH/DEV/RECETT/CORRESPOND	-8 524 419
38 121 110	EFF.DEVISE REC DU RESEAU	-2 274 847
38 123 040	EF.BRULESC.ENVOY. RECOUV	-86 411 492
38 126 020	VIR.ET CH.CCP A COMPENSER	0
38 141 030	ORDRE VI/RECU A EXECUTER	0

38 141 040	PRELEVEM/BANCAIR/EXECUTER	0
38 142 020	VI/RECU/ATTENTE AFFECTATI	107 116 308
38 142 040	VI/ORDONNE/ATTENT/AFFECTA	390 405 538
38 153 010	CH.ET DEV A REJ RESEAU	0
38 161 010	CPT/CORR/EXIG/REG/CH/TND	651 780
38 161 040	CPT/CORR/EXIG/REG/EFF/TND	15 531 158
38 163 010	C.CL.EXG/ENC. DE CHEQUES	69 709 550
38 163 020	C.CL.EXG/ENG.CH.DE VOYAGE	0
38 163 030	CPT /CLT/EXIG/ENCAIT/E/C	9 872 117
38 163 040	EXG/ENC.CH.ET EFF.ECH.	58 057 538 560
38 163 050	C.CL.EXG/ENC.EFF.N.ECHUS	76 117 522 990
38 163 080	DEP/CH/DEV/IMP/A/RET/REM	-6 267 228 182
38 163 110	CPT.CL.EXIG.ENC.CH.DEV.AG	-134 400
38 163 130	DEP CHEQ DEV RECUS DES BANQUES	0
38 163 140	DEP CHEQ DEV RECUS DES CORRESPONDANTS	0
38 163 150	DEP REMISES IMPORT ENCAISSEMENTS	0
38 163 170	CPT/CLT/EXIG/A/ENC/CH/DEV	13 484 258 725
38 163 180	CPT/CLT/EXIG/A/ENC/CH/DEV	554 296
38 163 190	DEP/CH/IMP/A RET/REMETTA	32 725 045
38 544 010	EXIG/AP/ENC/CH/STB/CP/DEV	16 415 521
38 544 020	EXIG/AP/ENC/CH/ABQ/CP/DEV	200 828 969
38 544 030	EXIG/AP/ENC/CH/BQ/ETR/DEV	114 397 066
38 751 770	LET/CHG/TELECOMP/CIRCULA	3 412 092
38 751 780	LET/CHG/REFUS/SYS/TELECOM	0
		-34 220 786 350

Note 4.12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 mD. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation au 31/12/2010	Affectation résultat 2010	Solde après affectation au 31/12/2010	Autres imputations	Solde au 31/12/2011
Capital	124 300		124 300	0	124 300
Réserves	315 846	14 809	330 655	680	331 335
Prime de fusion	26 787		26 787	0	26 787
Actions propres	220		220	-3 071	-2 851
Autres capitaux propres (3)	37 324		37 324	0	37 324
Dotation de l'ÉTAT (1)				117 000	117 000
Résultats reportés	10	-10	0	-117 277	-117 277
Modifications comptables (2)				-117 277	-117 277
Résultat de l'exercice	14 799	-14 799	0	11 387	11 387
<i>Total</i>	<u>519 286</u>	<u>0</u>	<u>519 286</u>	<u>8 719</u>	<u>528 005</u>

(1) Il s'agit de la Dotation de l'État dont a bénéficié la STB au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances des lignes des crédits extérieures suivantes :

Ligne	Encours 2011	Encours 2010	Échéances payées en 2011		Échéances à payer 2012-2014		Garantie de l'État	
			Principal	Intérêt	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt
EMP BEI P . G .E.T.II/ BNDT	15 498	17 801	2 303	961	7 715	2 072	10 018	3 033
EMPRT . BAD 6/ EX -BNDT	18	35 900	17 950	648	17 950	643	35 900	1 291
EMP GSI /EX BNDT	95 624	95 624	-	4 542	-	13 626	-	18 169
EMP BAD 7EME LIGNE BDET	37 974	48 824	10 850	2 102	32 550	3 347	43 399	5 449
Total	149 115	198 149	31 102	8 253	58 215	19 688	89 317	27 941

En vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'Etat d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

(2) Il s'agit de l'effet net d'impôt de la constatation des couvertures complémentaires des risques relatifs à des exercices antérieures.

(3) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mD (terrains :15 328 mD et immeubles d'exploitation : 21 996 mD).

Note 4.13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 Décembre 2011 des éléments suivants :

En mD

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	608 786	787 753
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	467 592	495 223
<i>Total cautions, avals et autres garanties données</i>	1 076 378	1 282 976
Crédits documentaires et acceptations import	526 026	946 052
Crédits documentaires et acceptations export	82 310	66 182
<i>Total crédits documentaires</i>	608 336	1 012 234
<i>Total passifs éventuels</i>	1 684 714	2 295 210

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

Note 4.14 – Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 31 Décembre 2011 des engagements de financement et des engagements de remboursement de l'Etat pour un montant de 189.776 mD contre 240.655 mD au 31 Décembre 2010.

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financement	171 909	204 849
Engagements de remboursement de l'Etat (1)	17 867	35 806
<i>Total</i>	189 776	240 655

(1) : Il s'agit de l'engagement de remboursement par la « S.T.B » de la ligne spéciale BAD 6 pris en charge par l'Etat en 2003 et ce à hauteur du montant non encore reconstitué au 31 Décembre 2011.

Note 4.15 –Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 Décembre 2011 à 1 572 563 mD contre 2 013 915 mD au 31 Décembre 2010 :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	831 988	1 095 052
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	32 372	290 527
Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	500 635	452 890
Garanties reçues de la clientèle	207 568	175 446
<i>Total</i>	1 572 563	2 013 915

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

- Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la Banque.
- Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 4.16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 321.379 mD contre 333.801 mD au 31 Décembre 2010 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	19 182	15 338
Intérêts sur créances sur la clientèle	287 998	301 747
Revenus assimilés	14 199	16 716
<i>Total</i>	321 379	333 801

Note 4.17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2011 à 56.920 mD contre 56.759 mD au 31 Décembre 2010 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Chèques, effets, virements et tenue de compte	22 901	20 701
Opérations sur titres	847	701
Opérations de change	8 072	9 194
Opérations de commerce extérieur	1 453	1 579
Coffre-fort	29	29
Etudes	8 785	9 917
Autres	14 833	14 637
<i>Total</i>	56 920	56 759

Note 4.18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à 19 711 mD contre 15 612 mD au 31 Décembre 2010 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Gains nets sur titres de transaction	3 126	95
Gains nets sur titres de placement	2 033	580
Gains nets sur opérations de change	14 552	14 937
<i>Total</i>	19 711	15 612

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Gains sur cession BTCT et BTA	1 631	507
Intérêts sur BTCT	2 029	81
Pertes sur cession BTCT et BTA	-534	-493
<i>Total</i>	3 126	95

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et revenus assimilés	2 033	580
Dividendes et revenus assimilés	0	0
<i>Total</i>	2 033	580

Note 4.19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 9 305 mD contre 7 441 mD au 31 Décembre 2010 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	1 547	892
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	7 758	6 549
<i>Total</i>	9 305	7 441

Note 4.20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 182 117 mD contre 166 005 mD au 31 Décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Opérations avec les établissements bancaires	15 929	7 373
Opérations avec la clientèle	140 256	131 033
Emprunts et ressources spéciales	25 884	27 552
Autres intérêts et charges	48	47
<i>Total</i>	182 117	166 005

Note 4.21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Dotations aux provisions	-116 861	-139 864
- Reprises de provisions	37 522	31 641
- Reprises d'agios/créances abandonnées	6 060	18 033
- Créances passées par pertes	-11 046	-28 655
- Reprises de provisions sur créances passées par pertes	1 980	17 394
<i>Total</i>	<u>-82 345</u>	<u>-101 451</u>

Note 4.22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2011, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 561	11 345
- Reprises sur provisions sur fonds gérés	0	1 396
- Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	634	-2 101
- Dotations/provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-3 925	-6 716
- Pertes sur fonds SICAR	-224	-903
<i>Total</i>	<u>-954</u>	<u>3 021</u>

Note 4.23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2011 un total de 94 215 mD contre 87 539 mD au 31 Décembre 2010, détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération du personnel	71 322	65 966
Charges sociales	21 034	19 792
Autres charges liées au personnel	1 859	1 781
<i>Total</i>	<u>94 215</u>	<u>87 539</u>

Note 4.24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2011 un total de 20 295 mD contre 24 838 mD au 31 Décembre 2010, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Loyer	2 076	2 219
Entretiens et réparations confiés à des tiers	1 949	2 008
Travaux et façons exécutés par des tiers	3 898	4 868
Primes d'assurance	533	545
Autres	2 008	2 493
Impôts et taxes	970	238
Fournitures faites à l'entreprise	1 181	1 428
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	372	302
Transport et déplacement	261	381
Frais divers de gestion	7 047	10 356
<i>Total</i>	20 295	24 838

Note 4.25 : Effets des modifications comptables

Le détail des modifications comptables se présente comme suit :

Libellé	Modification comptable brute	Effet de l'impôt	Effet modification comptables net d'impôt
Provisions sur engagements	140 158	41 626	98 532
Provisions sur fonds gérés Sicar	10 008	0	10 008
Provisions pour risque fiscal	8 737	0	8 737
Total	158 903	41 626	117 277

Note 4.26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2011 s'élève à 8 489 md contre 14 572 mD en 2010 soit une baisse de 6 083 mD qui s'explique comme suit:

Libellé	2 011	2 010
Base imposable avant déduction des provisions	134 551	187 451
Provisions déductibles (1)	110 296	125 483
Résultat fiscal	24 255	61 108
Réinvestissement exonéré	0	19 974
Impôt sur les sociétés	8 489	14 572

Note 4.27 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 Décembre 2011, un solde de 189 664 mD contre 288 421 mD au 31 Décembre 2010, détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Caisse, CCP et reprise de liquidité	30 543	29 551
BCT	-53 205	187 562
Banques et organismes spécialisés	-35 378	-49 114
Prêts emprunts sur le marché monétaire	174 127	115 625
Titres de transactions	73 577	4 797
<i>Total</i>	<u>189 664</u>	<u>288 421</u>

**Rapports des Commissaires aux Comptes
Relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne de Banque (STB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. A l'exception des questions évoquées au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers ci-joints, qui couvrent la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011, font apparaître un total bilan net de 7 072 millions de dinars, un résultat de l'exercice positif de 11 millions de dinars compte non tenu des modifications comptables, des modifications comptables, nettes de l'effet d'impôt, de 117 millions de dinars constatées en diminution des capitaux propres d'ouverture et un résultat après modifications comptables négatif de 106 millions de dinars.

Ces modifications comptables apportées aux capitaux propres d'ouverture, qui s'élèvent en brut à 159 millions de dinars, ont généré un actif d'impôt de l'ordre de 42 millions de dinars considéré par la banque sous l'hypothèse de sa capacité à réaliser des bénéfices futurs à même de résorber cet actif d'impôt.

3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 Nos travaux d'audit ont été limités par :

- La non exhaustivité de la base de données des garanties reçues par la STB ainsi que l'indisponibilité de documentations (inscription d'hypothèque, engagement d'inscription AFI, AFT, rapports d'expertise...) justifiant la valeur de certaines garanties réelles retenues par la STB ;
- L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la STB ;
- L'absence d'informations valablement restituées par le système comptable au titre des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la STB ;

Aussi, les garanties réelles reçues par la STB en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas prises en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, comme il a été ci-haut reporté, faute d'un inventaire exhaustif de ces garanties ;

- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double ;

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période.

3.2 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau de la note 3.1, l'audit de l'exercice 2011 a mis en évidence l'existence de risques provenant des exercices antérieurs insuffisamment couverts par des provisions. En couverture de ces risques, des provisions pour un montant de 159 millions de dinars, dont l'impact sur les modifications comptables portées en diminution des capitaux propres d'ouverture est de 117 millions de dinars, ont été constatées et se détaillent comme suit :

- Couverture des risques liés aux engagements de la banque pour 140 millions de dinars ;
- Insuffisances de provisions sur les fonds gérés par la STB SICAR pour 10 millions de dinars ;
- Complément de provisions en couverture du risque fiscal pour 9 millions de dinars.

Les modifications comptables, constatées en ajustement des capitaux propres d'ouverture, n'ont pas donné lieu au retraitement en proforma des états financiers de l'exercice 2010 présentés à titre comparatif et ce pour des limites inhérentes au système d'information de la banque qui ne permet pas de rattacher les provisions complémentaires aux exercices appropriés.

En conséquence, et eu égard au caractère substantiel des ajustements apportés aux capitaux propres d'ouverture, nous estimons que les tendances de la situation financière et des performances de la Banque ne sont pas à établir avec les données comparatives non retraitées de l'exercice 2010.

- 3.3** Des garanties pour une valeur de 97 millions de dinars retenues pour l'estimation des provisions relatives à des créances classées ne sont pas appuyées par les justificatifs requis par les circulaires de la BCT. Les dossiers relatifs à ces garanties sont en cours de traitement par les services juridiques de la banque.

L'impact final, des travaux en cours, sur le provisionnement requis ne peut, actuellement, pas être estimé.

- 3.4** Le tableau des engagements comporte des garanties réelles pour 781 millions de dinars considérées par la banque pour l'estimation des provisions relatives à des actifs compromis (créances classées 4 et 5 et principalement relatives au secteur touristique) dont 180 millions de dinars remontent à l'exercice 2001 et antérieurs.

L'ancienneté de ces garanties est de nature à remettre en cause l'hypothèse de la liquidation rapide sur le marché telle qu'exigée par l'article 10 de la circulaire n°91-24 de la BCT pour la considération de ces garanties.

L'estimation des corrections à apporter à la juste valeur de ces garanties, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer, requière, à notre avis, de nouvelles expertises indépendantes et la reconsidération au niveau du tableau des engagements des éléments juridiques et procéduraux d'empêchement à la réalisation.

- 3.5** Les capitaux propres de la banque comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 6 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 24 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois pour 18 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifié par la banque.
- 3.6** La STB ne comptabilise pas les provisions pour indemnités de départ à la retraite (six mensualités) et autres avantages postérieurs à l'emploi (couverture assurance groupe) découlant de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers. Le montant de cette provision est estimé à 28 millions de dinars dont 26 millions de dinars devaient être constatés en déduction des capitaux propres d'ouverture et 2 millions de dinars en charges de l'exercice.
- 3.7** Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, la STB n'a pas procédé en 2011 à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 80 millions de dinars.

Nous rappelons dans ce cadre, que la Banque a entamé au cours de l'exercice 2009, une opération d'inventaire pour l'ensemble de ses immobilisations. Le résultat de cette opération devrait être rapproché aux données comptables afin de dégager les écarts éventuels et les ajustements à traduire dans les comptes.

Faute de ce rapprochement, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan de la STB ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité.

- 3.8** Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 4.1-4.2-4.7-4.8 & 4.11, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNDT » présentent des soldes anciens figés et non rapprochés.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant, les résultats des travaux d'apurement entamés par les commissions constituées à cet effet, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.8, les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les engagements des membres de la famille du président déchu et de leurs alliés ainsi que les sociétés qu'ils contrôlent, suivant le dernier périmètre arrêté par la Banque Centrale de Tunisie, s'élèvent au 31 décembre 2011 à 432 millions de dinars représentant 6% du total engagement de la STB. Des provisions de 18,5 millions de dinars ont été constituées pour couvrir les risques encourus sur ces relations.

2. Par référence aux termes de la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, et de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Une provision dite « collective » s'élevant à 54 millions de dinars a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice pour couvrir les risques latents sur ces engagements courants.
3. Les actifs de la banque comportent des engagements importants, non couverts par des garanties suffisantes, envers des entreprises publiques qui connaissent des difficultés financières. L'évaluation des risques inhérents à ces engagements est tributaire de la concrétisation des plans de restructuration de ces entreprises.
4. En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous avons révélé au Procureur de la République, en date du 18 janvier 2012 certains faits délictueux mis en évidence par nos travaux d'audit. Ils se rapportent à l'octroi de mainlevée avant le remboursement du crédit accordé malgré l'existence d'impayés.
5. En vertu de la Loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'Etat d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».
2. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne.

Nos rapports, traitant respectivement du contrôle interne et du système d'information, font état d'insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne.

3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous avons relevé le défaut de signature et de dépôt auprès du Conseil du Marché Financier (CMF) du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

4. La STB affiche au 31 décembre 2011 un ratio de liquidité , rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, de 89,47 % soit une insuffisance de 10,53 % par rapport au minimum de 100% prévu par l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Tunis, le 25 septembre 2012
Les Co-commissaires aux comptes

CFA
Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. En vertu de la Loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'Etat d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. La société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, en date du 1^{er} novembre 2011, avec sa filiale la société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention ayant pour objet de fixer les modalités de remboursement de l'encours du compte courant associés «CCA-STRC». Les principales dispositions de cette convention se résument comme suit :
 - Le montant logé dans le CCA-STRC au 31 décembre 2010 soit la somme de 108 817 mDT produira des intérêts aux profits de la STB aux taux de TMM+0.5%. Ces intérêts commenceront à courir à partir du 1^{er} janvier 2011 et seront calculés sur la base du capital restant dû et payable le 31 décembre de chaque année ;
 - L'amortissement du principal de la dette se fera en fonction des recouvrements effectués par la STRC durant l'année.

Dans le cadre de cette convention et au titre de l'exercice 2011, les intérêts calculés par la STB se sont élevés à 5 033 mDT.

Au 31 décembre 2011, le solde du compte courant associés «CCA-STRC », objet de ladite convention, tel qu'il figure au niveau des états financiers, est de 93 850 mDT.

3. La société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, en date du 08 décembre 2011, avec sa filiale SOFI-ELAN, un contrat de bail qui porte sur la location de quatre bureaux avec une place de parking à la cité de sciences, pour une période de deux ans, commençant à courir à partir du 1er décembre 2011 au 30 novembre 2013, renouvelable par tacite reconduction.

Le montant du loyer des locaux sus-indiqués est fixé à 5 227 DT par an, Hors TVA, payable par trimestre et d'avance.

Ce loyer fera l'objet d'une majoration de 5% tous les deux ans à compter de la troisième année de location, la base de calcul de chaque majoration est le dernier loyer majoré.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

4. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(En milliers de dinars)

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2011
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	6 829
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	9 635
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	5 892
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	7 626
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	8 262
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	2 793
Fonds gérés STB 7	2006	800	859
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	10 578
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	5 032
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 889
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 387
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	10 374
Fonds gérés STB 13	2010	10 000	10 259
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	2 635
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	2 441
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	6 634
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	385
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 366
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	4 418
Total		101 577	111 293

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;

- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2011, la STB a comptabilisé une charge globale de 1 372 500 DT au titre de ces différentes commissions.

5. En vertu de conventions conclues avec la SICAV l'épargnant, la SICAV Investisseur et la SICAV Avenir, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,05% (hors taxes) du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2011 s'élève à 384 041DT TTC.

Le montant net encaissé au cours de l'exercice 2011 s'élève à 323 007 DT ;

- 0.1% (hors taxes) du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice en 2011 s'élève à 1 496 DT.

Le montant net encaissé au cours de l'exercice 2011 s'élève à 1 280 DT.

- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.

6. La STB loue à ses filiales STRC, STB invest, STB manager, et SOFIGES. certains de ses locaux.

Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

(En dinars)					
Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2011 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	13 736
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	15 707
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	13 241
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	13 610
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	7 061
SOFIGES	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	32 893
TOTAL					96 248

7. Les concours bancaires accordés par la STB à ses administrateurs totalisent, au 31 décembre 2011, un montant de 176 430 682 DT, répartis comme suit :

(En dinars)	
Administrateurs	Encours au 31/12/2011
ETAP	53 878 736
STAR	1 061 065
GRUPE HAMROUNI ABDELKADER	7 915 616
GRUPE KHALFALLAH BECHIR	88 380 233

GROUPE BOUAOUAJA ABDERRAHMAN	25 195 032
TOTAL	176 430 682

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

8. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit

- Les rémunérations de l'ex-Président Directeur Général et du Président Directeur Général actuel ont été fixées par les décisions du Premier Ministre en date, respectivement, du 7 mai 2010 et du 4 juin 2011 ;

Ces rémunérations se résument au cours de l'exercice audité comme suit :

(En dinars)

	<i>Président Directeur Général ayant occupé la fonction du 01 janvier 2011 au 02 mai 2011</i>	<i>Président Directeur Général actuel : occupant la fonction depuis le 03 mai 2011 au 31 décembre 2011</i>
Un salaire brut de	20 160	45 410
Un ensemble d'avantages en natures (Voiture de fonction ; Bons d'essence ; Tickets restaurant)	2 325	6 210

- Les rémunérations de l'ex-Président Directeur Général et du Président Directeur Général actuel tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, se détaillent comme suit :

(En dinars)

	<i>Président Directeur Général ayant occupé la fonction du 01 janvier 2011 au 02 mai 2011</i>	<i>Président Directeur Général actuel : occupant la fonction depuis le 03 mai 2011 au 31 décembre 2011</i>
Un salaire brut de	20 160	45 410
Un ensemble d'avantages en natures (Voiture de fonction ; Bons d'essence ; Tickets restaurant)	2 325	6 210
Congés payés	5 488	
Prime départ à la retraite	40 320	
Provision sur Primes et congés	-	5 379
Cotisation sociale	2 321	4 529
ASSURANCE GROUPE	810	1 863
Total	71 424	63 392

- Les rémunérations des Directeurs Généraux Adjointes (l'ex DGA et les deux DGA actuels) ainsi que celles des deux conseillers en fonction, sont fixées par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers ;

- Les obligations et engagements de la STB envers les DGA et conseillers en fonction (pour la période d'exercice de leur fonction au cours de 2011), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

(En dinars)			
	Ex-DGA	DGA actuels	Conseillers
Salaire brut	46 264	10 097	10 024
Avantages en nature	3 923	1 270	1 270
Congés payés	5 241	-	
Prime départ à la retraite	15 724	-	
Provision sur Primes et congés		16 666	16 559
Cotisation sociale	13 173	2 240	2 195
Assurance Groupe	1 294	461	460
Total	85 619	30 734	30 508

9. L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2011 a décidé de ne pas allouer des jetons de présence au titre de l'exercice 2010.

Toutefois, un montant relatif à des jetons de présence dus au titre d'exercices antérieurs, figure encore au passif du bilan à la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2011 pour 11 151 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 25 septembre 2012
Les Co-commissaires aux comptes

CFA
Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar